



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Équipements sportifs en Seine-Saint-Denis

Question écrite n° 37314

Texte de la question

M. Patrice Anato attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports, sur le manque d'équipements sportifs en Seine-Saint-Denis. La Seine-Saint-Denis est une terre de paradoxes : l'un des principaux contributeurs du pays en termes de TVA, elle est aussi l'un des départements les plus pauvres de France métropolitaine et traversée par de nombreux défis économiques et sociaux. Parmi les inégalités que rencontre le département de Seine-Saint-Denis, on retrouve celle des infrastructures sportives. En effet, rapporté à la population, la Seine-Saint-Denis est le dernier département en termes d'accès aux infrastructures sportives. Les chiffres sont parlants : 13 équipements pour 10 000 habitants, soit 18 % de moins qu'au niveau régional et 12 % de moins qu'au niveau métropolitain, un comble pour le département le plus jeune, en termes de population, de France métropolitaine. Outre Paris, la Seine-Saint-Denis sera l'un des territoires des jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Dans l'optique de l'héritage des jeux et de la cohérence, il serait nécessaire que la Seine-Saint-Denis soit une terre sportive avec des équipements adaptés et moins vétustes, car la question du facteur vieillissement des équipements se pose également. Que ce soit pour leur santé, la jeunesse ou au niveau des valeurs véhiculées par le sport, les habitants de Seine-Saint-Denis doivent pouvoir bénéficier en toute équité territoriale des mêmes chances et opportunités liées à l'accès aux sports que dans le reste de la France. En conséquence de quoi, il souhaiterait savoir quelle est la stratégie de rattrapage envisagée par le Gouvernement pour pallier le déficit d'équipements sportifs en Seine-Saint-Denis et pour rénover les équipements déjà présents.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Anato](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37314

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : [Sports](#)

Ministère attributaire : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 17 mai 2021

Question publiée au JO le : [16 mars 2021](#), page 2257

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)